



Welcome to your union! Bienvenue dans votre syndicat !



Bonjour!

Bienvenue à votre syndicat, le Syndicat des employé-e-s de la Sécurité et de la Justice (SESJ)!

Le SESJ, qui représente plus de 19 000 employé-e-s au Canada, est l'un des 15 Éléments fédéraux de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC).

Nous vous invitons à remplir votre carte syndicale électronique et, ainsi, à officiellement devenir membre du SESJ et de l'AFPC.

Bien que chaque cotisant-e bénéficie de la protection du syndicat, et donc directement de toutes les améliorations apportées aux conditions de travail, à la paye, aux régimes de retraite, etc. grâce aux efforts de négociation collective du syndicat, seules les personnes qui ont signé la carte de membre du syndicat sont considérées comme des membres à part entière. **(Choisir le Conseil du Trésor comme employeur)**

En signant votre carte de membre et en devenant membre à part entière du syndicat, vous recevrez :

- 10 000 \$ d'assurance-vie gratuite;
- le droit de voter lors des réunions syndicales;
- la possibilité d'occuper une charge syndicale au sein de la direction de votre section locale;
- des invitations à des congrès et à des formations;
- le droit de toucher des indemnités du SESJ et de l'AFPC si par malheur il devait y avoir une grève;
- la possibilité de poser votre candidature pour une bourse d'études du SESJ pour vous ou des membres de votre famille;
- des avis concernant d'autres offres et événements exclusifs aux membres (réductions sur l'assurance automobile, etc.).

Lien vers le formulaire de demande d'adhésion : <http://syndicatafpc.ca/rand>



Bienvenue de la part de vos VPR



Mot de bienvenue du président national

Nous encourageons nos nouveaux employés et nouvelles employées à répondre [au sondage du SESJ pour nous dire ce qui compte pour vous en tant que membre.](#) Une fois le sondage terminé, vous recevrez une dragonne à l'effigie du SESJ et espérons que vous la porterez avec fierté.

Pour toute question sur le SESJ ou pour discuter d'un problème actuel dans votre lieu de travail, [veuillez communiquer avec la présidence de votre section locale ou la vice-présidence régionale de votre zone, que vous trouverez ici.](#)

Le SESJ a aussi créé un manuel complet qui explique la structure de notre syndicat, ses rôles, ses procédures et vos droits en tant que fonctionnaire du fédéral : <https://usje-sesj.com/fr/manuel-de-membre/>

Tout-e fonctionnaire syndiqué-e devrait suivre le cours intitulé l'*ABC du syndicat* qui est la formation de base pour acquérir une connaissance pratique de ses droits en tant qu'employé-e du fédéral. Le SESJ prend en charge le salaire et les frais liés à la participation aux cours de formation de l'AFPC. Inscrivez-vous dès maintenant à l'ABC du syndicat et accédez à la liste des cours auprès de votre [bureau régional de l'AFPC.](#)

Venez pouvez nous retrouver sur les réseaux sociaux: [Facebook](#), [Instagram](#), [YouTube](#) et [BlueSky](#). Le SESJ produit aussi un balado intitulé *Filet de sécurité syndical*, qui est publié chaque troisième mercredi du mois.

Si la [protection des Canadiens et des Canadiennes](#) vous tient à cœur, [signez votre carte de membre dès aujourd'hui](#) pour soutenir le travail que nous faisons, restez informé, impliquez-vous et profitez de la force collective du Syndicat des employé-e-s de la Sécurité et de la Justice!

En toute solidarité,

Le président du Syndicat des employé-e-s de la Sécurité et de la Justice,

David Neufeld

[Contacts de l'exécutif national du SESJ](#)

[Coordonnées des sections locales](#)